# **FRATERNITE**



### Extraits de Canopé, France culture et café pédagogique :

Comment définir la fraternité ? De la définition du dictionnaire à un éclairage juridique, historique et philosophique, il s'agit ici de comprendre cette valeur. Il apparaît que la fraternité ne peut être décorrélée de l'esprit de justice.

## <u>Définition Littré</u> *n. f.*

L'amour universel qui unit tous les membres de la famille humaine. Devise de la France républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité.

Source: Littre.org

### <u>Définition Larousse</u> n. f. (latin fraternitas, -atis)

Lien de solidarité qui devrait unir tous les membres de la famille humaine ; sentiment de ce lien.

Lien qui existe entre les personnes appartenant à la même organisation, qui participent au même idéal.

Source: Larousse.fr

### En introduction:

Les valeurs de la République ont d'abord été définies par la devise de la République : « Liberté, Égalité, Fraternité », présente en 1848, puis ornant les bâtiments publics à partir de 1880. Depuis une dizaine d'années, des propositions d'ajout de « laïcité » à la devise sont formulées. L'évolution de la démocratie française a mise également en avant de nouvelles valeurs. Le programme du nouvel Enseignement moral et civique donne la liste suivante des valeurs de la République : « Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations. » Ces valeurs de la République se sont incarnées dans de grands textes de loi, dans des institutions, et se sont exprimées dans des moments privilégiés de notre histoire.

<u>Précision</u> : La notion de fraternité est citée dans le premier article de la <u>Déclaration universelle</u> des droits de l'homme (article 1<sup>er</sup>) :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

### **Document 1:**

La Fraternité est l'enfant naturelle de la République, tardivement venue, son tiers état. La Liberté et l'Égalité, les grandes aînées, se mettent en droits, font leur lit dans la Loi, sont les compagnes légales des républicains, la garantie de leur Constitution. La Fraternité, valeur morale mais non juridique, ne vient ni de robe ni d'épée, mais de ce qui relie les hommes, elle est religion en somme (religere, « ce qui relie »). Religion civique, la Fraternité est la morale de l'histoire républicaine, celle qui, allant vers les autres, permet de dire que notre société a réussi sa composition française. À l'âge des nations – devenues corps social et politique de l'État –, c'est par elle que l'on mesure la qualité de cohésion de la communauté nationale. À l'aune de l'histoire française de la constitution de l'État et de la nation en République, le cadre de cette cohésion fraternelle, émancipatrice, a pris le nom de laïcité, depuis l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 jusqu'aux réglages de 1905 ou 2004.

### **Document 2**: Propos d'Olivier Loubes

https://videos.reseaucanope.fr/valeurs\_de\_la\_republique/notion\_contradiction\_fraternite\_01-hd.mp4

**Document 3**: Propos de Michel Delattre

https://videos.reseaucanope.fr/valeurs\_de\_la\_republique/notion\_contradiction\_fraternite\_02-hd.mp4

### Poursuivre la réflexion philosophique

La fraternité, une notion ambiguë, que nous avons le sentiment de bien connaître, mais qui est en partie indéfinissable. Paradoxalement, le mot fraternité, dans l'usage que nous lui connaissons aujourd'hui, n'évoque jamais l'idée d'un lien familial. À la limite, c'est le contraire : il désigne un lien qui relie ceux qui ne sont pas de la même famille ; c'est, idéalement, ce qui nous lie à l'ensemble de « la famille humaine ». D'une certaine façon, la fraternité engage à être le frère de n'importe qui, même si cela rencontre des limites. De ce point de vue, elle vient inscrire dans les relations entre personnes à certains égards étrangères les unes aux autres, une dimension affective qu'on ne s'attendrait pas nécessairement à y trouver et dont il n'est pas dit qu'elle soit naturelle.

Loin de renvoyer à un lien biologique, celui qui lie entre eux frères et sœurs d'une même famille, lorsqu'on parle de fraternité, les mots « frère » et « sœur » sont utilisés pour désigner une relation beaucoup plus large. C'est le cas par exemple en religion, ou dans diverses formes d'associations : la fraternité des moines, celle des francs-maçons ; la fraternité du régiment ou la fraternité ouvrière. Et il prend son sens le plus large lorsqu'il évoque un sentiment que l'on est censé éprouver pour les membres de l'humanité tout entière, comme lorsque les philosophes de l'Antiquité, en particulier les stoïciens, ont revendiqué, prenant appui sur le postulat d'une raison partagée, le titre de « citoyens du monde », par-delà les particularismes locaux.

Dans toute société digne de ce nom, il existe une obligation de solidarité. Elle se traduit par l'existence de dispositifs visant, par exemple, à assurer un secours à ceux qui sont dans le besoin ou en danger, à organiser un système de santé publique, à indemniser ceux qui connaissent des situations de chômage contre leur volonté, à assurer l'existence de ceux qui ne sont plus en état de travailler, à offrir un asile à ceux qui ne sont plus capables de gérer seul leur existence – et d'une manière générale à contribuer par l'impôt aux nécessités collectives. Mais cette solidarité, dont l'existence est évidemment essentielle, repose sur des dispositifs impersonnels et qu'on pourrait qualifier de froids.

La fraternité donne à la solidarité une chaleur affective qui en fait autre chose que la simple application mécanique de dispositifs institutionnels. Elle est ce qui vient corriger les insuffisances d'une égalité qui n'est qu'une égalité de droit et d'une liberté qui peut n'être que formelle lorsqu'on n'a pas les moyens réels de l'exercer. Introduite dans la devise de la république en 1848, donc bien après la liberté et l'égalité (même si, au sens politique qu'elle prend alors, elle a déjà été évoquée au moment de la Révolution française), la fraternité est ce qui introduit de l'humanité dans l'espace républicain.

Peut-on alors dire qu'on n'est pas le frère de n'importe qui ? Ce refus de fraterniser peut être interprété comme le revers de la fraternité réellement éprouvée : mon ennemi n'est pas mon frère et c'est précisément contre lui que je fraternise avec d'autres. Inversement, mon frère, même s'il n'est pas un proche, est un allié avec qui je fraternise de façon d'autant plus forte que nos destins sont liés. Mais c'est là une fraternité encore limitée au regard de celle que revendique l'humanisme le plus profond. La fraternité républicaine n'est pas sans ennemis, mais elle ne se nourrit pas fondamentalement d'adversité. La fraternité de l'humanisme en appelle plus encore à un fond commun reposant sur un sentiment universel : « Frères humains qui après nous vivez, n'ayez le cœur contre nous endurci » [note : François Villon, La ballade des pendus]...

L'idée de fraternité universelle revient donc à affirmer qu'au-delà des clivages inévitables qui peuvent séparer les hommes ou les communautés humaines, quelque chose de plus solide invite à reconnaître dans tout autre homme un autre soi-même. La fraternité tend à mettre en avant ce lien proprement humain qui, sans les faire disparaître, transcende toutes les différences, toutes les oppositions et tous les conflits. À tel point qu'on qualifiera d'inhumain ou de barbare celui pour qui ce sentiment serait totalement étranger.

À l'échelle individuelle, qui est son seul niveau authentique de manifestation, la fraternité se révèle par ce sentiment moral d'empathie qui fait que la souffrance d'autrui, le malheur qui le frappe, l'injustice dont il est victime, peuvent me toucher au plus profond de moi-même, alors qu'ils ne me concernent pas directement. La fraternité est par exemple ce qui se manifeste lorsque je risque ma vie pour secourir un enfant ou un inconnu exposé à un danger, ou toute autre expression concrète et affective de solidarité humaine. Cette forme-là de la fraternité est certainement la plus précieuse, parce qu'elle repose sur des sentiments subjectifs, sur des élans qui ne sont pas des obligations juridiques. Elle est le signe d'un lien moral authentique avec autrui. Elle est le ciment le plus facultatif, et pour cette raison sans doute le plus nécessaire, de la solidarité. Et c'est lorsque ce sentiment tend à se dissoudre qu'on en éprouve le plus la valeur.

Michel Delattre.

Document 4 : opinions et définitions diverses

La fraternité c'est quoi ?

Document 5 : Jean Houssaye : Peut-on éduquer à la fraternité? (le café pédagogique)

L'école peut favoriser l'apprentissage de la coopération, de la coopération, du vivre ensemble, toutes formules qui renvoient pour nous à l'idée de fraternité. En voici quelques illustrations.

### JEAN HOUSSAYE: PEUT-ON ÉDUQUER À LA FRATERNITÉ?

"La fraternité ne peut pas être un lot de consolation!" Jean Houssaye est professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen. Il a une solide expérience d'éducateur et de formateur aussi bien dans les structures scolaires que périscolaires. Pour lui, " Il est artificiel et contre-productif de mettre en place un programme, un lieu ou un moment de fraternité tout en continuant à fonctionner pour l'essentiel sur le formalisme, l'intellectualisme, l'individualisme et la déresponsabilisation scolaire et sociale". Alors rendre l'école plus fraternelle, comme on y réfléchit actuellement après les attentats de 7 janvier, n'est pas une mince affaire. "Vivre la démocratie à l'école, est-ce bien raisonnable ?"

# L'école est parfois l'expérience de l'anti-fraternité. Quels sont les manifestations les plus criantes de cette anti-fraternité ?



J'ai envie de partir de Dewey, qui revient actuellement à l'honneur, et ce n'est peut-être pas pour rien. Rappelez-vous : en 1916 il écrit « Démocratie et éducation », un grand livre qui pose tout de même fortement les enjeux de l'école ? A quoi sert l'école ? Que sert-elle ? A quoi doit-elle servir ? On conviendra que ces questions ne sont pas légères... Or son constat est sans appel. L'école, nous dit-il, dans sa forme actuelle, celle du début du 20ème siècle, se caractérise par le formalisme, l'individualisme, l'intellectualisme, la déresponsabilisation scolaire et sociale. Un siècle plus tard, où en est-on ? Pouvons-nous vraiment affirmer

que nous n'en sommes plus là ? Vous voyez de la fraternité là-dedans ?

En un siècle, sur quoi ont porté les changements à l'école ? Si on reprend la trilogie Liberté-Égalité-Fraternité à l'aune de l'évolution de la pédagogie, il me semble que les efforts ont porté essentiellement sur l'égalité. La liberté, n'en parlons pas. Il y a bien eu quelques tentatives significatives, comme chez les pédagogues anarchistes ou libertaires, mais globalement peu d'établissements se sont caractérisés par la liberté comme valeur cardinale. Attention cependant. Le climat éducatif général a changé et indéniablement l'ambiance éducative est devenue plus libre. A tel point d'ailleurs que certains s'en désolent régulièrement et réclament un retour de l'autorité, de la discipline. Ce qui, en tout état de cause, n'est pas en faveur d'un surcroît de liberté.

Par contre, pour des raisons politiques, économiques et sociales, l'égalité a beaucoup progressé. On est passé de la revendication de l'école primaire pour tous au secondaire pour tous. On voudrait la même école pour tous et on n'y arrive pas. Mais l'ambiguïté reste : s'agit-il de l'égalité des chances ou de l'égalité des résultats ? Dans le premier cas, on se satisfait des inégalités ; dans le second cas, on tente de les combattre, de les compenser, de les récuser (sans obligatoirement les éteindre). On tente, mais force est aussi de constater que les différences sont loin d'être abolies.

# Est-ce qu'une plus grande fraternité dans les établissements scolaires modifierait l'avenir des élèves plombés par leurs origines sociales, ceux qui se sentent au ban de la société ?

La fraternité ne peut pas être un lot de consolation ! Bien entendu, elle pourrait fonctionner sur ce schéma. Puisque, très souvent, élèves, parents, enseignants ont intégré que l'échec scolaire revient à l'individu, qui n'a pas fait assez d'efforts, qui n'est pas fait pour les études, qui... etc. la fraternité peut être là pour témoigner que l'on a de l'attention, de la compassion, pour tous ces élèves qui ne réussissent pas, comme on dit. C'est un moyen de faire quelque chose qui ne remet de fait pas en cause l'ordre des choses, l'ordre social et l'ordre scolaire.

On retombe alors dans le schéma classique : justice ou charité ? La charité couvre l'injustice, permet de maintenir un fonctionnement inégalitaire. Si l'école est toujours l'école d'une société donnée, si l'école est un instrument de production d'une société donnée, il y a bien des chances qu'on y retrouve, dans ses mécanismes, les valeurs de cette société. Et, si les valeurs sont la compétition, la sélection, l'individualisme, la fraternité risque fort d'être au service de ces valeurs et non pas en contradiction avec elles. La fraternité comme nouvelle forme de la pédagogie de soutien ? Ce n'est pas impossible.

À l'inverse, peut-on spéculer sur le fait que la fraternité vécue à l'école par les élèves pourrait nécessairement influencer la société ensuite, lorsque les jeunes seront adultes ?

A-t-on le choix de spéculer sur le contraire ? Si ce qui se fabrique à l'école n'a aucune incidence sur la société à venir, il faut bien dire que le sens de ce que l'on fait au quotidien à l'école est plutôt du côté de la perte de sens. Faire l'école, éduquer, c'est faire un pari : que ce que l'on fait a une incidence positive sur l'avenir des personnes et de la société. Autrement dit, l'école n'est pas totalement l'instrument de l'adaptation à la société actuelle et à la perspective à venir. Elle peut aussi contribuer à modifier cette société, et à la modifier en fonction des valeurs que l'on veut promouvoir, la fraternité par exemple. Mais à condition que cette fraternité ne soit pas un voile pudique que l'on jette sur le fonctionnement réel.

J'ai envie ici de revenir ici à Dewey et à ce qu'il nous dit dans « Démocratie et éducation ». C'est sans ambiguïté. L'école est d'abord une institution sociale réelle et vivante. Et surtout on ne peut concevoir deux théories morales, l'une valable pour la vie scolaire et l'autre valable pour la vie sociale. L'enfant n'est pas en premier lieu un être scolaire, c'est

un membre de la société, et cela au sens le plus large : c'est à l'école de le rendre capable de comprendre sa dépendance à l'égard de sa société et d'accepter cette solidarité. Mais attention ! Ceci est à double sens. Car fondamentalement ceci suppose que l'école soit une institution sociale réelle et vivante.

Alors justement, dans le sillage de la tragédie du 7 janvier se préparent des activités scolaires visant à développer la confiance, la coopération, la fraternité... entre élèves. Quelle teneur pourraient avoir ces activités ?

Là est la difficulté précisément, si l'on suit Dewey dans sa réflexion et dans son action éducative. Si l'école n'est pas une institution sociale réelle et vivante, comme il le réclame, dans quoi verse-t-elle et que favorise-t-elle ? Un intellectualisme des savoirs civiques et moraux d'un côté, un formalisme des attitudes morales au caractère particulièrement artificiel de l'autre. La morale, et la fraternité en tout premier lieu, n'est pas une affaire d'actes délimités, de savoirs spécifiques ou de vertus à étudier, intégrer et reproduire. La morale, c'est avant tout de l'intelligence sociale et du pouvoir social.

Que faut-il entendre par là ? L'intelligence sociale, c'est le pouvoir d'observer et de comprendre la solidarité humaine ; le pouvoir social, c'est la capacité de contrôler soimême son caractère. Et donc l'éducation à la fraternité, c'est un tout et non une part de l'éducation à l'école et par l'école. La vie scolaire entre en jeu, les méthodes aussi bien entendu, et les programmes tout autant. L'éducation morale ne se réduit pas aux savoir-être, comme on dirait aujourd'hui ; elle s'inscrit tout autant dans les savoir-faire et les savoirs. Mais attention! L'éducation morale ne se réduit pas à certains savoir-être, savoir-faire et savoirs. Elle se définit par la totalité de ce qui se passe dans l'école et de ce qui passe par l'école. On peut certes penser à un « programme scolaire de fraternité », mais l'essentiel n'est pas là. Malheureusement pourrait-on dire, car les choses de l'éducation seraient alors bien plus simples.

#### Oui, mais alors comment faire vivre la fraternité à l'école ?

En tentant d'assurer les conditions d'une fraternité démocratique... Vous voyez que ça nous emmène très loin. Vivre la démocratie à l'école, est-ce bien raisonnable ? N'est-ce pas plus simple de se contenter de favoriser l'intelligence d'un certain nombre de marqueurs de la démocratie et de la fraternité ? Certainement. Mais Dewey resurgit pour nous montrer les limites et les contradictions d'un tel positionnement. Si l'on estime que les arrangements sociaux de type démocratique sont plus essentiels, plus favorables, plus « éducatifs » que les arrangements de type contraire, si l'on estime que les consultations mutuelles et les convictions à base de persuasion sont bien préférables aux méthodes d'imposition ou de coercition, on n'a pas le choix. Obligation nous est faite de permettre à chaque élève, avec les autres, d'en faire concrètement l'expérience, avec les autres.

Tel est le rôle capital dévolu à l'école. Que serait une éducation qui prêcherait la supériorité de certains principes et ferait éprouver l'inverse au quotidien ? Il est artificiel et contre-productif de mettre en place un programme, un lieu ou un moment de fraternité tout en continuant à fonctionner pour l'essentiel sur le formalisme, l'intellectualisme, l'individualisme et la déresponsabilisation scolaire et sociale. Rappelez-vous, ce sont les

maux du quotidien scolaire repérés et dénoncés par Dewey au début du 20ème siècle. Faut-il croire qu'ils ne sont plus à l'ordre du jour ? On peut pour le moins en douter...

### N'est-ce pas aller trop loin?

Il va bien falloir choisir. Ou la fraternité est un à part, sans être nécessairement un à côté. Ou elle est liée à l'ensemble du fonctionnement scolaire. Si c'est le cas, de même que la fraternité se conjugue avec la démocratie, de même elle est fortement liée à des notions capitales comme l'autonomie et la socialisation. Prenez l'autonomie. On n'est pas autonome tout seul. L'autonomie ne trouve sa cohérence que dans une interdépendance et une socialisation grandissantes ; elle conjugue les sentiments d'indépendance, de liberté, de responsabilité et de convivialité. Il y a bien de la fraternité là-dedans!

L'autonomie désigne une façon de vivre ensemble, elle s'énonce en termes de pratiques sociales, elle donne à entendre ce qui doit être respecté dans un vivre ensemble, dans la constitution d'une loi qui se fait et se défait. C'est une attitude générale devant la vie. Et dans ce cas elle ne s'enseigne pas, elle s'apprend, elle s'éprouve. Et donc elle passe par des pédagogies vraiment actives et une conception renouvelée de la relation pédagogique.

Socialisation, autonomie, relation éducative, fraternité sont en quelque sorte équivalentes. Pourquoi ? Parce qu'elles visent le fonctionnement tolérant et démocratique des structures sociales. L'école en est une, tout particulière, puisque c'est là que l'on est sensé apprendre à les pratiquer. C'est à l'école que doit se forger le creuset démocratique de l'avenir. Pas facile, hein ?

### Propos recueillis par Gilbert Longhi

Et concrètement : éducation à la fraternité ?

### <u>Document 6</u>: Projets de classe mutuelle

La classe mutuelle est un concept d'enseignement développé en 2015 par Vincent Faillet suivant certains principes édictés par la méthode d'enseignement mutuel Ce concept suppose une redéfinition de la salle de classe et des activités qui s'y déroulent.

Des expérimentations ont été mises en place suite au constat du peu de participation, de motivation de certains élèves et de leur besoin de bouger mais aussi en remarquant que les élèves avaient des difficultés à partager et à collaborer, aspirant davantage à des réussites individuelles.

- Ce concept participe alors à faire exister à l'école la devise républicaine de notre pays : «Liberté : la liberté d'être pleinement soi-même, c'est aussi pouvoir évoluer librement dans l'espace de la salle de classe. Ne plus considérer l'école comme un lieu d'enfermement mais comme un lieu d'épanouissement et d'émancipation. Égalité. Une égalité utile qui fait que chaque élève, dans sa remarquable, complexe et riche singularité, reçoive ce dont

il a besoin au moment où il en a besoin. Fraternité. Ce sentiment de proximité qui se vit dans le groupe et se réalise dans la collaboration, la coopération ou encore le tutorat. »

Quelques projets de classe mutuelle sur <u>Innovatheque (education.gouv.fr)</u>

### **Document 7** : Créer et gérer une Maison des lycéens

Une Maison des lycéens (MDL) existe dans chaque lycée. C'est une association gérée directement par les élèves de 16 ans ou plus. Son rôle ? Participer au développement de la vie sociale, culturelle et sportive dans l'établissement.

### Elle participe à l'éducation à la fraternité :

La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Pour davantage d'informations : <u>Comment agir dans mon lycée ? | Ministère de l'Education</u> Nationale de la Jeunesse et des Sports

La FMDL - FMDL (federation-mdl.fr)